

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 20 décembre 2021 sous la présidence du maire, Monsieur Adam Rousseau, séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au centre communautaire France-Gagnon-Laprade. La réunion débute à 19h15.

Sont présents Madame la Conseillère : Cheryl Labrie
Messieurs les Conseillers : Karl Frappier
Claude Paulin
Alexandre Roy
Michel Frappier
René Lapierre

La directrice générale et greffière-trésorière : Sylvie Champagne
ainsi que la directrice des services municipaux et greffière-trésorière adjointe : Jacynthe Bourget

Le maire ne vote jamais à moins d'être obligé.

Il y a 0 personne présente à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Adam Rousseau, souhaite la bienvenue à tous.

*** **RÉGULARITÉ, CONVOCATION, CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

*** Monsieur le maire, Adam Rousseau demande aux élus de s'identifier.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session ;
- 2.0 Adoption de l'avis de convocation ;
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour ;
- 4.0 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 ;
- 5.0 Période de questions ;
- 6.0 Levée de la séance.

319-12.2021 2.0 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation avant ce jour par courriel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier, appuyé par Madame la Conseillère Cheryl Labrie et adopté à l'unanimité des conseillers que l'avis de convocation soit adopté.

ADOPTION : 6 POUR

320-12.2021 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTION : 6 POUR

Monsieur le maire, Adam Rousseau résume le plan triennal des immobilisations.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS – ANNÉES - 2022-2023-2024

<u>Catégorie</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Infrastructures			
- Traverse piétonne TAPU	70 500 \$		
- Rang 2 – programme PAVL		2 500 000 \$	
- Parc des Pionniers – PAFIRS		1 600 000 \$	
- TECQ 2024-2028 réhabilitation rues			2 100 000 \$
Bâtiments			
- Bâtiment terrain pétanque	3 000 \$		
- Bureaux de l'hôtel de ville	200 000 \$		
Véhicules			
- Camionnette		60 000 \$	
Machinerie outillage			
Ameublement			
- Équipement informatique	2 000 \$		
Total	275 750\$	4 217 500 \$	2 100 000 \$

321-12.2021 4.0 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Karl Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que le plan triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTION : 6 POUR

***** 5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

322-12.2021 6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h19.

ADOPTION : 6 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Adam Rousseau, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Adam Rousseau, maire

Sylvie Champagne, directrice générale et greffière-trésorière.

COPIE DE RÉSOLUTION

Le 21 décembre 2021

A une séance ajournement du 20 décembre 2021 et à laquelle sont présents le maire, Monsieur Adam Rousseau, Madame la Conseillère Cheryl Labrie, Messieurs les Conseillers Karl Frappier, Claude Paulin, Alexandre Roy, Michel Frappier et René Lapierre.

Madame Sylvie Champagne, directrice générale et greffière-trésorière

Madame Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux et greffière-trésorière adjointe est aussi présente.

317-12.2021 11.1 PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du résumé du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour une nouvelle rampe d'accès au centre communautaire France-Gagnon-Laprade pour personnes à mobilité réduite ;

ET d'autoriser Madame Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux et des communications, à agir à titre de répondant officiel dans le dossier et à signer les documents donnant effet aux présentes.

ADOPTION : 6 POUR

Vraie copie certifiée conforme

Sylvie Champagne,
Directrice générale greffière-trésorière